

COMITE NATIONAL d'HYDROLOGIE SCIENTIFIQUE

SEANCE DU 10 JANVIER 1925 AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

La séance est ouverte à 15 Heures sous la présidence de M. RATEAU, Président.

Etaient présents :

MM. RATEAU - de la BROSSE - LEBESNERAIS - WATIER - GORCEUX - RABOT - EYDOUX - MOUGIN - GAURIER - URBAIN - A. LEPAPE - A. COUTAGNE - DIENERT.

S'étaient excusés :

MM. CELLERIER - CAMICHEL - IMBEAUX - Charles RABOT - Louis GENTIL et BERNARD.

D'autre part, par suite d'un malentendu qui s'était produit sur le local affecté à la réunion, un certain nombre de membres ne purent assister à la séance, ce furent MM. PIGEAUD - VIDAL - MOURET - AURIC - TROTÉ - MAILLET ainsi que M. GENTHIAL, Secrétaire.

L'ordre du jour de la réunion portant discussion des résolutions du congrès tenu au début d'octobre à Madrid par l'Union Internationale de géogénie et de géophysique, le Président commence par donner lecture des procès-verbaux des réunions tenues à Madrid par la section internationale d'hydrologie scientifique en insistant sur les conclusions auxquelles la section s'est arrêtée.

Après cet exposé, Monsieur de la BROSSE ajoute quelques considérations ayant trait au rapport qu'il a déposé au cours des réunions de Madrid sur l'organisation hydrologique de la France, rapport qui doit être prochainement publié dans le bulletin de la section. M. de la BROSSE

ajoute quelques mots relativement au Comité exécutif dans la création a été décidée au cours de la séance plénière de la section tenue à Madrid le 4 octobre, comité qui sera constitué par 7 membres, comprenant le Président, le vice-Président et le Secrétaire de la Section internationale d'hydrologie scientifique (MM. WADE - WALLÉN et MAGRINI) ainsi que quatre membres comprenant un Français, un Espagnol, un Tchécoslovaque et un Suisse.

Il a été désigné comme délégué français : M. WATIER,
- - - espagnol : M. QUIJANO,
- - - tchécoslovaque M. SMETANA,
le délégué suisse devant être désigné ultérieurement.

Résumant l'ensemble des exposés, le Président rappelle que le Comité doit prendre maintenant des décisions en accord, s'il le juge à propos, avec celles du Congrès de Madrid. Ces décisions doivent, en définitive, porter sur les principaux points suivants :

- 1°) Participation du comité national au projet international de la section;
- 2°) Création décidée, en principe, à Madrid d'une cinquième sous-commission relative à la statistique;
- 3°) Bibliothèque centrale de la section;
- 4°) Alimentation du bulletin de la section;
- etc.....

Sur la proposition de M. WATIER, Directeur de la Navigation au Ministère des Travaux Publics, il est entendu que l'on fera appel à M. MILLOT, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur de l'Office National de la

Navigation, en lui demandant de vouloir bien faire partie du comité national.

La première question proposée est celle de la contribution au budget de la section. La contribution forfaitaire ayant été fixée à Madrid à 600 fr/ par an et par part unitaire, la contribution du comité national français devra donc s'élever à 600 ~~fr/~~ x 8 = 4.800 fr/ (ce chiffre est adopté).

Pour alimenter cette participation au budget international, il est entendu, après un échange de vues, que l'on ~~aurait recours~~ ^{demandera} à des subventions d'égale importance ^{soit 1600} au Ministère des Travaux Publics, au Ministère de l'Agriculture et enfin ^à ~~de~~ certains organismes privés.

M. WATIER veut bien se charger de faire appel à la subvention de l'Etat, (Ministère des Travaux Publics), M. MOUGIN offre de jouer le même rôle auprès du Ministère de l'Agriculture, et enfin, ~~Monsieur~~ le Président ~~veut~~ ~~bien se charger~~ de l'appel ^{aux} ~~des~~ organismes privés.

On discute ~~ensuite~~ de l'opportunité de la création d'une cinquième commission relative à la statistique. Plusieurs membres font observer que l'utilité d'une telle commission n'apparaît pas bien clairement, attendu que les objets de son étude ne seront autres que ceux des quatre autres sous-commissions. Aussi cette proposition est-elle écartée à l'unanimité des membres présents.

M. le Président fait observer que la sous-section des eaux-souterraines, dont la création a été décidée antérieurement au sein du comité national, n'a pas encore de Président.

Il est entendu que l'on fera ^{d'abord} appel à M. MARTEL dont

la réputation et les travaux font la personnalité la plus indiquée pour remplir ce rôle, si toutefois ses occupations lui permettent de l'accepter.

On en vient ensuite à la question de la Bibliothèque Centrale. Alors que le siège du Bureau Central se trouve fixé par la résidence du secrétaire de la section, M. MAGRINI, c'est-à-dire à Venise, il a été entendu à Madrid que l'offre faite par la délégation française d'établir à Paris la bibliothèque de la section était acceptée, le Comité français devant s'occuper de la réalisation de cette proposition. Pour le local de la bibliothèque, on propose, en première ligne, l'Institut ou, à défaut, le Ministère des Travaux Publics ou de l'Agriculture. M. le Président veut bien se charger d'étudier la question en ce qui concerne l'Institut.

M. le Président rappelle ~~ensuite~~ que le bureau central de la section internationale est chargé de la publication des bulletins bibliographiques et que, pour permettre cette publication, chaque comité national ~~est prié~~ ^{doit} de préparer un index bibliographique des travaux publiés jusqu'à ce jour.

M. de la Brosse s'est chargé, dans cet ordre d'idées, de l'exposé des travaux hydrologiques déjà exécutés en France, ~~à l'heure actuelle~~. Il complètera et reverra à cet égard le rapport qu'il avait présenté au Congrès de Madrid sur l'organisation hydrologique de la France et qui sera publié dans le bulletin.

D'autre part, M. MOUGIN a bien voulu présenter une note sur les études glaciologiques dans les Alpes françaises, Cette note, conformément aux décisions du Congrès

de Madrid, qui sollicite les Comités nationaux d'adresser au Bureau central des études sur les divers sujets dépendant de l'hydrologie scientifique, sera adressée à M. le Secrétaire MAGRINI afin d'être publiée dans le bulletin. De même M. le Commandant GORCEIX se charge de présenter une note sur l'étude des températures en surface et en profondeur dans les lacs et plus particulièrement sur les études exécutées dans cet ordre d'idées pour ^{avec} ~~l'emploi de~~ l'appareil thermo-électrique imaginé par lui pour le relevé rapide de ces températures, appareil dont l'application a été faite en particulier au lac du Bourget et d'Annecy.

En dehors des travaux particuliers pouvant donner lieu à des rapports et comptes-rendus susceptibles d'être insérés dans le bulletin, le congrès de Madrid avait envisagé, en vue de la prochaine réunion de la section internationale, qui doit avoir lieu en 1927, la préparation par les Comités nationaux d'un certain nombre de rapports généraux (11 au total) se rapportant ^{entre autres} ~~en particulier~~ aux deux questions suivantes :

- { Prévission des crues d'après l'eau tombée;
- { Prévission des étiages.

On propose de confier cette double étude au service central hydrométrique dirigé au Ministère des Travaux Publics par M. l'Ingénieur en Chef LEBESNERAIS qui accepte. M. WATIER fait observer que les études relatives à la prévission des crues ne sont pas à instaurer mais seulement à perfectionner et que, pour arriver à ce perfectionnement, il serait sans doute nécessaire de procéder d'une manière méthodique et progressive, en s'adressant d'abord à titre

expérimental à un bassin de superficie réduite où l'observation sera facilitée à tous les points de vue. Il propose, à cet égard, un bassin côtier dans la région de la Somme, ^{ou} du Pas-de-Calais.

En outre, M. LEBESNERAIS fait ressortir l'intérêt de l'étude suivante, non explicitement recommandée à Madrid, mais qui rentre néanmoins dans le cadre des études générales et qui pourrait d'ailleurs donner lieu à un rapport particulier à insérer au bulletin :

« Influence des vents sur les variations de niveau des lacs. »

M. LEBESNERAIS fait ressortir que cette étude peut être fort intéressante, le phénomène en question pouvant atteindre dans certains cas une ^{amplitude considérable} ~~très grande~~ intensité, par exemple dans l'étang de Thau où la dénivellation due aux vents atteint et dépasse 1 mètre d'un bout à l'autre ^{de l'étang} ~~du lac~~. Cette suggestion est retenue, et Monsieur le Président fait remarquer qu'il y aurait, sans doute, lieu de confier l'étude, dans chaque cas, au service local des Ponts et Chaussées, à la condition qu'un programme général des travaux lui soit donné, indiquant d'une façon précise les mesures et les observations à exécuter. M. LEBESNERAIS veut bien se charger de préparer ces directives et de s'entendre, le cas échéant, avec le service intéressé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H. 30.

Proposé par le Secrétaire

